

3 - ACTIVITES DE LA PLAISANCE		Base tarifaire 2026	
La proratisation de la redevance ne pourra être appliquée qu'à compter d'un an d'ancienneté du contrat			
3-1 OCCUPATION A TERRE A TITRE PRIVATIF AOT (construction et entretien à la charge de l'usager)		HT	TTC
Cabane	Le m²	6,75 €	8,10 €
Terre-plein	Le m²	3,37 €	4,04 €
Prise d'eau	Forfait	58,63 €	70,36 €
Réserve, Claire et Dégorgeoir	Le m²	0,23 €	0,28 €
3-2 EMPLACEMENT DE NAVIRE			
coefficient portuaire (applicable uniquement sur le tarif des navires de plaisance)			
Chenal de la Cayenne - Marennes	0,80	Bassin à Flot de Marennes	0,90
Chenal de l'Atelier - La Tremblade	0,95	Bassin à flot de la Tremblade	1,00
Chenal de la Route Neuve, Coux et Grève à Duret	0,75		
Chenal d'Orivol, des Grandes Roches, Chaillevette, Chatressac, Mornac et l'Eguille			0,70
Formule de calcul = surface du navire (m²) x base tarifaire (coefficient inclus)			
3-2-1 Emplacement de navire à titre privatif AOT dans les chenaux (construction et entretien à la charge de l'usager)		HT	TTC
Navire de Plaisance Chenal de la Cayenne	Le m² du navire	22,48 €	26,98 €
Navire de Plaisance Chenal de l'Atelier	Le m² du navire	26,70 €	32,04 €
Navire de Plaisance Chenal de la Route Neuve, Coux et Grève à Duret	Le m² du navire	21,08 €	25,30 €
Navire de Plaisance Chenal d'Orivol, des Grandes Roches, Chaillevette, Chatressac, Mornac et l'Eguille	Le m² du navire	19,67 €	23,60 €
Base tarifaire pour un navire du patrimoine (règlement)		50% du tarif de base	
3-2-2 Emplacement public en amarrage dans les chenaux (construction à la charge du port)		HT	TTC
Navire de Plaisance Chenal de la Cayenne	Le m² du navire	31,48 €	37,78 €
Navire de Plaisance Chenal de l'Atelier	Le m² du navire	37,38 €	44,86 €
Navire de Plaisance Chenal de la Route Neuve, Coux et Grève à Duret	Le m² du navire	29,51 €	35,41 €
Navire de Plaisance Chenal d'Orivol, des Grandes Roches, Chaillevette, Chatressac, Mornac et l'Eguille	Le m² du navire	27,54 €	33,05 €
Navire de Plaisance sur ponton flottant l'Eguille sur Seudre	Le m² du navire	29,69 €	35,63 €
Base tarifaire pour un navire du patrimoine (règlement)		50% du tarif de base	
3-2-3 Bassin à Flot		HT	TTC
Navire de plaisance sur ponton avec passerelle avec accès borne - Bassin à Flot - La Tremblade	Le m² du navire	50,59 €	60,71 €
Navire de plaisance sur ponton avec passerelle avec accès borne - Bassin à Flot - Marennes	Le m² du navire	45,53 €	54,64 €
Navire de plaisance sur un autre emplacement avec ou sans accès borne - Bassin à Flot - Marennes	Le m² du navire	35,41 €	42,49 €
Base tarifaire pour un navire du patrimoine (règlement)		50% du tarif de base	
Pour une absence d'au moins 3 mois consécutifs de mai à septembre une remise de 25% de la redevance du navire sera effectuée.			
4 - ACTIVITES DES PROFESSIONNELS DE LA MER		Base tarifaire 2026	
		HT	TTC
4-1 ACTIVITES DE LA PÊCHE		HT	TTC
Navire professionnel	Forfait	113,12 €	135,74 €
Utilisation des infrastructures du port	Forfait	136,88 €	164,26 €
Terre-plein	Le m²	1,90 €	2,28 €
Cabane	Le m²	2,94 €	3,53 €
4-2 ACTIVITES DE DEGUSTATION		HT	TTC
Surfaces réservées toute l'année à l'activité de dégustation.			
Bâti	Le m²	6,75 €	8,10 €
Non bâti	Le m²	3,37 €	4,04 €
Part variable pour activité accessoire réalisée sur le domaine public portuaire		1,5% du CA HT	
4-3 ACTIVITES CONCHYLICOLES		HT	TTC
Navire professionnel	Forfait	113,12 €	135,74 €
Navire professionnel en amarrage à l'embarcadère de La Tremblade	Forfait	733,26 €	879,91 €
Navire en amarrage	Forfait	113,12 €	135,74 €
Utilisation des infrastructures du port	Forfait	136,88 €	164,26 €
Navire professionnel à couple	Forfait	411,07 €	493,28 €
Cabane	Le m²	2,99 €	3,59 €
Terre-plein	Le m²	1,62 €	1,94 €
Claire	Le m²	0,11 €	0,13 €
Dégorgeoir	Le m²	0,25 €	0,30 €
Réserve	Le m²	0,15 €	0,18 €